

Dimanche 2 janvier 2011

Énergies

Photovoltaïque : l'Agglo impose un cadre



Dans le Languedoc, on n'a pas de pétrole mais on a du soleil, vive l'énergie solaire ! Récemment encore, la Ville a inauguré la toiture photovoltaïque du centre équestre. Seulement voilà, le photovoltaïque est une bulle en train d'éclater, comme a éclaté la bulle internet. Investir dans le silicium est de moins en moins intéressant. Tous les six mois, le prix de rachat de l'électricité par EDF baisse de 30 %. Depuis 2 ans, l'Agglo planche sur un schéma de développement des énergies renouvelables. *« Pendant un an, raconte Michel Suère, vice-président chargé de l'aménagement de l'espace, je recevais une cinquantaine d'entreprises ou d'artisans, qui en général n'étaient pas*

spécialisés, pour des projets photovoltaïques. Maintenant, j'ai une demande par mois. »

Au début des années 2000, en France, le saupoudrage sans cohérence des éoliennes a mis à mal, localement, les réseaux moyenne tension. EDF a imposé une réglementation pour rectifier le tir et concentrer rationnellement les équipements. Tirant partie de cette expérience, le schéma de l'Agglo a été pendant deux ans un moratoire permettant d'éviter un développement anarchique similaire du photovoltaïque. *« Il y a eu un intérêt spéculatif pour le photovoltaïque qui ne correspond pas à une nécessité, répond Michel Suère, par ailleurs ingénieur chez EDF. On n'a pas le droit de laisser croire à une possibilité de gagner de l'argent sans rien faire. Ce fantasme a berné beaucoup de monde. »* L'essentiel est de préserver le cadre paysager et agricoles, et de ne pas occuper l'espace au détriment des zones économiques. *« Un viticulteur peut peut-être dans l'immédiat gagner 1 500 /ha, mais dans 20 ans, EDF ne rachètera plus, le terrain sera en friche, et ce sera un désert économique. »*

Le schéma passe en revue le solaire et la biomasse. Pour celle-ci, il y a *« peut-être un potentiel sur les déchets viticoles. Un prélèvement de 50 % des sarments serait une quantité suffisante pour maintenir une filière. »* Mais cette filière est à organiser de A à Z, cela demanderait de gros investissements, donc... on verra plus tard. Par contre, la filière bois, une énergie 40 % moins chère que l'électricité, va être développée, tirant partie des ressources forestières des Hauts-Cantons. L'Agglo cherchera à imposer les chaudières à bois sur les bâtiments publics et logements sociaux à bâtir.

« L'utilisateur doit y trouver son compte, rappelle Michel Suère. Plutôt que de faire de la production à outrance, il vaut mieux faire des économies d'énergie. Nous travaillons avec Béziers Méditerranée Expansion à l'arrivée d'entreprises dans ce domaine. Il en arrivera une à Servian qui utilisera des papiers journaux pour isoler les murs. »

Autre idée : rapprocher la production de la consommation. Un argument pour attirer des entreprises, en répercutant le moindre coût de l'énergie sur le prix des terrains. Sept sites, couvrant 71 ha, sur des surfaces inutilisables autrement (ancienne décharge, ancienne carrière) ont été retenus pour un appel à projets photovoltaïques (le choix se fera en juin prochain). Une zone près de La Baume à Servian, une autre près de Saint-Jean du Libron, une près de la future zone de Pech Auriol à Villeneuve... « A Energaia (NDLR, salon sur les énergies renouvelables tenu récemment à Montpellier), il y a eu beaucoup d'échanges intéressants. De nombreuses sociétés vont sans doute se proposer. » En étant optimiste, ces sites pourraient produire l'électricité pour 23 200 foyers. Le gel, par le gouvernement, des aides publiques pour le photovoltaïque pendant 3 mois, peut sonner comme un mauvais présage. *« Il est fort possible que ce soit plus coûteux en termes de rentabilisation, répond Michel Suère, mais peut-être que l'Etat sera plus indulgent sur ces zones-là. Ce serait navrant si ce n'était traité que sous l'angle économique ou du point de vue d'un lobby (NDLR, nucléaire). »*